

VITUPÉRER [Verbe]

(Transitif) (Littéraire) (Vieilli) : Blâmer fortement et vivement.

(Intransitif) (Plus courant) : Protester vivement, pester, invectiver contre quelque chose ou contre quelqu'un

Étymologie :

Du latin *vituperare* : trouver des défauts, composé de *vitium* : vice et de *-perare* lié à *Imperio* : commander, ce qui ferait du verbe l'équivalent de mener à la baguette ou donner du fouet. Dans la seconde moitié du X^{ème} siècle le verbe signifiait faire injure, outrager.

Ce sont plutôt propos de table que propos à scandale. Sauf quand il vitupère les mœurs dissolues (Blaise Cendrars, Bourlinguer, 1948, p.18).

« On n'a plus confiance en Pepy », a vitupéré, vendredi, Éric Meyer; le porte-parole du syndicat. (« Édouard joue les chefs d'égards », Le Canard Enchaîné, 30 mai 2018, p.3).



Les vitupérations du Capitaine Haddock (Hergé, Tintin au Tibet, 1960)

Mon chauffeur (...) vitupère contre les tringlots « qui se la coulent douce à Nancy... » (Raymond Abellio, Heureux les pacifiques, 1946, p.290).

Nous voici devisant avec des Montalbanais de toutes sortes, gens fins et subtils, très avertis du fléau dont nous recherchons les causes, le dénonçant, le déplorant même, le vitupérant, le décrivant, l'analysant, l'exécrant, l'accablant d'imprécations, mais s'en tenant là... (Ludovic Naudeau, La France se regarde : le Problème de la natalité, Paris, 1931).

Permits-moi, mon loulou, de te vitupérer sur ton étourderie ... (Gustave Flaubert, Correspondance, 1873, p.93).



Grosse colère « rends-moi mon portable ! »

